

Le poids de la filière nautique dans le Morbihan

Morbihan - 04 Septembre



874 672 000 € de retombées directes et indirectes : c'est ce que montre une étude dévoilée, hier, à Paris. De l'industrie, au commerce en passant par les services, les ports, tout a été analysé.

Bien se connaître pour mieux agir. L'idée est au coeur d'une convention de partenariat signée en octobre dernier lors de la 30^e édition des Mille Sabords du Crouesty entre le département du Morbihan et la Fédération des industries nautiques (Fin).

La Fin rêve depuis longtemps de mesurer l'impact économique réel de ses activités sur les territoires littoraux.

Département pilote, le Morbihan, désireux de faire bénéficier les entreprises de la filière morbihannaise d'un accompagnement renforcé, a relevé le défi. Pas simple en l'absence préjudiciable d'outils d'analyses et de mesures.

À l'arrivée, c'est mission accomplie après avoir cherché à identifier, en tout premier lieu, le périmètre avec précision. « **On est parti sur le constat de la nécessité de travailler sur le b.a.-ba. Où commence la filière nautique, où elle se termine** ».

Les dix mois de cette étude, menée par Jean-François Thomas du Conseil général et Fabienne Colas de l'Agence de développement de Vannes (VIPE), ont débouché sur une vision fine de la situation.

L'état de leurs travaux, non exempts parfois d'extrapolations et présentés hier, à Paris, lors de la conférence de presse de la Fédération des industries nautiques, montre, chiffres à l'appui, l'ampleur des retombées du nautisme sur le terrain. De l'ordre de 874 672 000 € au global pour le Morbihan. Autrement dit, 4,6 % de son PIB.

L'éco-système, passé au crible, se décline en quatre pôles.

Les industries, commerces et services nautiques

Avec 446 500 000 €, ce secteur fort de 491 entreprises génère à lui seul, et comme il faut s'en douter, la moitié de la richesse produite par la filière nautique dans le Département. Mais ce pôle contribue par ricochet à l'activité de ses fournisseurs avec notamment l'achat des matières premières et ou de marchandises... D'où des retombées indirectes estimées à 312 340 000 €.

Les activités nautiques

Les retombées directes de ce pôle qui emploie 612 personnes atteignent près de 45 millions d'euros. Elles ont été recueillies soit auprès de Nautisme en Bretagne, qui dénombre 227 prestataires basés sur 249 sites, soit par une extrapolation basée sur les modèles économiques moyens d'un centre nautique breton.

Les ports de plaisance et sites de mouillage

Le département dispose de 24 089 places. Le tout génère 202 emplois et un chiffre d'affaires de près de 29 millions d'euros. Les ports sont aussi vecteurs de valorisation de l'immobilier littoral avec plus-value moyenne de + 24 %. Surprenant ? Pas vraiment.

Les événements nautiques

Le Morbihan compte une centaine d'événements nautiques chaque année. Très hétérogènes, du Spi Ouest-France à la simple régata de club, ils génèrent, en fonction de leur importance, des retombées indirectes. À savoir, trois fois plus que le total des budgets en jeu, lesquels flirtent avec les 10 millions d'euros. C'est dire si le nautisme pèse beaucoup aussi en termes d'image, de rayonnement du territoire et d'attrait touristique.

Tout ce travail salué par la Fin est une première. Les prémices d'une enquête globale nationale ? A coup sûr, une méthode à dupliquer.

Pierre CAVRET.